

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE D'ILE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE DU LUNDI 18 mai 2015 au siège de la Ligue à Saint-Denis à 19h30

NOM Prénom	Présents	Excusés	absents
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
BEAUSSART Patrick	X		
BENECHIE Jean-Claude		X	
BESSON TALABOT Martine	X		
BOICHEROT Charles -Henry	X		
BRASA Didier	X		
CORNILLON Jean-Claude		X	
COURCOL Pascal		X	
CRETOT André	X		
DEMELLE Jean-Paul	X		
DOUIN Didier	X		
DURIEZ Odile		X	
GODEL Raymond		X	
HAMY Claude	X		
JAMES Franck	X		
KANDIN Catherine	X		
MAHE Bernard	X		
MARCASTEL Claude	X		
MARTIN Gérard	X		
MEBARKI Robert	X		
PARAVY Nathalie	X		
RAY Jacques	X		
ROUSSEAU Didier	X		
THIVET Sylvie	X		
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean	X		
77. FOURREAU Olivier	X		
78. FREYCENET Pierre	X		
91. ALLOUL Daniel	X		
92. POUPIN Virginie			X
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. BERTRAND Alain		X	
95. THEILLET Jérôme	X		
INVITEE			
BEAUSSART Véronique	X		
CADRES TECHNIQUES			
BOUTEFU Clémence		X	
JOHNSTON David	X		
SERVICES ADMINISTRATIFS			
BERNADAT Jacques	X		
CHAOUAT Stéphane	X		
LEPOITTEVIN Evenelle	X		

Le Président ouvre la séance et donne la parole au Secrétaire Général.
Le Comité Directeur se déroule selon l'ordre du jour établi.

1. Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 9 février 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des votants.

2. Point financier

Concernant les dettes des départements, il n'y a aucun problème à l'exception d'un petit retard du CD 78.

Concernant le litige avec l'assurance, la Ligue a signé un protocole d'accord avec la SMACL pour la somme de 45000€. La Ligue vient de recevoir l'ordonnance de radiation de l'affaire de la part du TGI de Bobigny. La somme de 45000€ représente principalement les dépenses que la Ligue a dû effectuer pour la remise en état du bâtiment. Sur cette somme, s'imputeront les frais d'avocat.

La Ligue, via un cabinet spécialisé, avait introduit une réclamation auprès des services fiscaux concernant le montant de la taxe foncière. L'administration fiscale a accordé un dégrèvement fiscal sur les années 2013 et 2014. Le budget prévisionnel sera présenté lors du prochain comité directeur.

3. Activités branche sportive

Le calendrier de la prochaine saison est présenté. Il n'y a pas de remarques particulières.

Concernant les Interdépartementaux, 3 dates ont été proposées par les CTD : les 30/10/15 et 1/11/15, les 19 et 20/12/15, les 20 et 21/02/16. Ces 3 dates ne conviennent pas à la CSR. Il est proposé une 4^{ème} date, celle des 11 et 12/06/16.

Les CTD se sont engagés à trouver la salle, à trouver le club porteur. Les Comités Départementaux sont partagés sur les dates. Une discussion s'engage entre les membres du Comité Directeur.

Il est procédé au vote :

1er choix (date des 30/10 et 1/11/15) : 6

2ème choix (date des 19 et 20/12/15) : 0

3ème choix (date des 20 et 21/02/16) : 2

4ème choix (dates des 11 et 12/06/16) : 11

Abstentions : 4

La date retenue est donc celle des 11 et 12/06/16.

Date des Bureaux et Comités Directeurs de la Ligue

Les dates proposées sont :

Comités Directeurs : 14/09/15, 14/12/15, 21/03/16, 20/06/16

Bureaux Directeurs : 12/10/15, 16/11/15, 18/01/16, 8/02/16, 11/04/16, 09/05/16

La date de la prochaine Assemblée Générale est fixée au samedi 26 septembre 2015.

Concernant le Criterium Fédéral de la Nationale 2, les membres présents à la réunion des zones 1 et 2 ont demandé qu'à l'issue du 4^{ème} tour de la saison 2015-2016, les zones puissent bénéficier d'une montée en Elite et d'une montée pour les catégories jeunes (s'ils restent dans leur catégorie d'âge) pour le 1^{er} tour de la saison 2016-2017. Concernant la catégorie Elite messieurs, et à l'issue de la saison 2015-2016, il n'y aura plus qu'un tableau unique de 48 joueurs (au lieu des 72 joueurs répartis en 2 tableaux jusqu'à présent).

La FFTT a demandé à la Ligue de lui proposer 5 noms de joueuses pour participer aux Championnats de France pour la catégorie minimales filles. Seulement 2 ont été retenues.

Pour l'année prochaine les finales des Championnats IDF benjamins et benjamines seront qualificatives pour les France. Pour les minimales (garçons et filles) cela se fera sous réserve des places accordées par la FFTT.

Une personne a adressé un courrier à l'ensemble des Comités Départementaux, à la Ligue et à la FFTT pour signaler que certains clubs n'étaient pas en conformité avec l'article 45 du chapitre 2, titre 2 des règlements sportifs de la FFTT.

Sur 31 clubs qui étaient en infraction avec ce règlement, seuls 3 n'ont pas réussi à se mettre en conformité (Chambly, Paris XIV, TT+). La CSR propose de leur accorder une dérogation pour la saison prochaine mais ils devront se trouver en conformité à l'issue de la première phase 2015-2016. Le Comité Directeur approuve cette proposition par 22 voix pour, 1 abstention et 0 contre.

Le Comité Départemental du 91 a trouvé une parade à ce règlement. La CSR propose aux autres Comités Départementaux de s'en inspirer pour qu'il n'y ait plus de problème.

Concernant la Coupe de France des Clubs, l'Ile de France dispose de 6 places et d'une place supplémentaire. Pour l'instant il y a 3 désistements et il n'y a pas de réponse des autres clubs. Sur les 10 équipes remplaçantes, 4 ont déjà refusé d'y participer.

Concernant la Coupe Nationale Vétérans, Gérard MARTIN propose de passer le tableau B de la catégorie V2 à 16 équipes comme cela est déjà le cas pour le tableau A. Les membres du Comité Directeur n'y voient pas d'inconvénients.

Concernant les féminines, Catherine KANDIN regrette de ne pas avoir pu organiser de tournoi féminin cette saison. Le tournoi pour la saison prochaine est déjà en cours d'organisation. Il aura lieu le 6 décembre dans une salle de 40 tables. Le match de barrage de PN a eu lieu et cela s'est bien déroulé.

Concernant la CRA, Claude MARCASTEL souhaiterait que les mutualisations se poursuivent. Il souhaiterait également que les clubs qui n'ont pas assez de juge-arbitres en obligation mais qui réalisent néanmoins l'ensemble des prestations ne soient pas pénalisés (par exemple un club qui n'a que 3 JA alors qu'il doit en fournir 5 mais qui réalise l'ensemble de ses prestations).

Pierre FREYCENET présente sa proposition de réforme : la mise en obligation de JA et les sanctions qui en découlent ne résolvent pas la recherche de nouveaux juge-arbitres et on peut constater la limite de la notion de pénalisation. La mutualisation est un service qu'un club rend à un autre. L'idée de réforme serait que le club qui met son juge-arbitre à disposition bénéficierait d'une prime. Les 2 clubs qui bénéficieraient de la prestation verseraient une prime. Ce serait une opération nulle financièrement pour la Ligue. Tous les clubs auraient intérêt à former des Juge-arbitres sinon ils seraient lésés. Une réunion de la CRA, qui abordera ce point, est prévue avant le prochain Comité Directeur.

Les Interdépartementaux se sont bien déroulés.

Concernant l'IRD, la Commission a pris la décision de sanctionner un joueur en le suspendant jusqu'au mois de décembre 2015. La personne a fait appel et la Commission Supérieure de Discipline a statué en ne convoquant et donc en n'écoulant que la défense. Elle a diminué la sanction prise initialement par l'IRD (suspension ferme jusqu'au 30 juin 2015).

Les juge-arbitres qui adressent des rapports à la Ligue suite à un incident souhaitent être en copie de la décision prise par l'IRD.

4. Activités branche technique

Concernant le Championnat de France des Régions, la Ligue a présenté 4 équipes. Elle a également amené 2 jeunes arbitres. Les filles ont eu de bons résultats : première en minimes filles, première en cadettes. Les minimes garçons ont terminé 10^{ème} et les cadets ont terminé 3^{ème}.

Concernant les Championnats de France benjamins/cadets, les joueurs et joueuses de la Ligue ont eu de bons résultats (titre pour Prithika PAVADE en simple benjamine et en double benjamine avec Clémence CHEVALIER, titre pour Léili MOSTAFAVI en simple cadette et en double cadette, médaille en minimes garçons pour Alexis KOURAICHI).

Les Championnats de France minimes/juniors se dérouleront dans 15 jours à Poitiers.

Les pôles régionaux d'été se dérouleront en juillet.

Il y a aura un stage du 16 au 23 août au CRJS de Blois.

Concernant le pôle espoirs, le bilan de l'année est plutôt positif même si cela se complique lorsque les jeunes se blessent car les soins se font à l'INSEP.

A l'entraînement, il y a 2 groupes bien distincts. Le groupe des filles qui est vraiment fort et le groupe des garçons, moins forts et moins mature. Il serait bien de consacrer un peu plus de moyens aux filles.

Il y a eu de bons résultats chez les filles lors des Championnats de France mais les résultats sont un peu moins bons pour les filles du pôle espoirs.

Il y a eu de bons résultats dans les compétitions internationales : finale pour Vony-Ange RANDRIANTSOA à l'Open de Belgique, demi-finale pour Prithika PAVADE à l'Open de France. Elle a participé à l'Open d'Italie avec la Ligue où elle a obtenu un bon classement.

Pour la saison 2015-2016, l'effectif sera composé de 8 filles et de 5 garçons (3 nés en 2003 déjà présents cette année ainsi que Félix VERNET et François GESLAIN).

Il y a 4 sorties : Mélissa VERGNE, Marvin HUBERT, Mathieu RASOANANDRASANA, Clément DEBERTHE. La demande d'entrée d'Éric DEVAULT a été refusée. Mathieu BARDIN et Alexis KOURAICHI n'ont pas souhaité entrer au pôle.

Prithika PAVADE entre au pôle. La demande d'Isa COK reste en suspens (retour en Ile de France).

Concernant l'emploi du temps scolaire des jeunes, les cours de langues seront dispensés via le CNED et ACADOMIA pour plus de facilités d'organisation.

Bernard MAHE informe les membres du Comité Directeur du départ de David JOHNSTON pour la FFTT et de la nomination de Stéphane CHAOUAT au poste de Conseiller Technique de Ligue.

5. Activités branche communication/développement

Le nouveau site de la Ligue a pu permettre l'inscription en ligne pour 2 épreuves. 67% des participants ont payé par carte bleue pour le Criterium des Jeunes.

Les ré affiliations se feront via le site internet. Les clubs y trouveront également les frais d'arbitrage et les pénalités qu'ils doivent payer.

L'ensemble des résultats des Interdépartementaux était mis en ligne par le Comité Départemental du 91. Le taux de fréquentation du site a été bien supérieur pendant cette compétition par rapport à celui constaté habituellement.

Concernant le développement, la Ligue a reçu 3 propositions d'animation. La Ligue participera à l'animation proposée par le CROSIF à Rosny 2 du 3 au 6 juin sur la thématique du sport santé. Le Comité Départemental du 93 n'a pas souhaité y participer par manque de moyens humains. La proposition du Centre Pompidou n'a pas pu recevoir de réponse favorable. La Ligue prêtera 3 tables à la Fédération Française d'Athlétisme pour une manifestation organisée le 6 juin à Charléty.

6. Activités Commission des organisations – classification des salles

Concernant la Commission des organisations, elle a participé au Critérium des jeunes et aux Interdépartementaux. Des réunions ont été organisées avec les responsables de clubs pour vérifier le respect du cahier des charges.

C'est la fin de saison et il ne reste plus que la préparation du Championnat d'Ile de France individuel à Montmorency en juin.

Concernant l'activité de classification des salles, 34 salles ont été visitées. Tous les clubs de PRO A, PRO B et de Nationale 1 ont été visités. Le projet territorial de développement de la FFTT a été terminé.

Claude MARCASTEL remercie le club de Chilly Mazarin pour la bonne organisation des Interdépartementaux.

7. Informations générales

Pour la branche formation, Véronique BEAUSSART indique qu'elle travaille très bien avec André CRETOT pour la branche arbitrage. Il reste 2 formations en arbitrage d'ici à la fin de la saison. Véronique BEAUSSART remercie également Stéphanie LEREBOURS pour le travail qu'elle accomplit.

Evenelle LEPOITTEVIN-DUBOST informe le Comité Directeur qu'elle s'est rendue à la Commission Fédérale de Formation qui a eu lieu à Montpellier les 8, 9 et 10 mai 2015. Il était intéressant d'échanger avec l'ensemble des participants. Elle précise également que les formations « dirigeants » n'ont pas eu un grand succès cette année.

La Commission des finances s'est réunie pour étudier la demande de remboursement présentée par Raymond GODEL. Elle a décidé de ne pas accéder à cette demande.

Statistiques licences : 30138 licenciés traditionnels et promotionnels au 30 juin 2014. Cette année, le nombre de licenciés traditionnels et promotionnels est de 28279 au 18 mai 2015. Le nombre de licenciés est en diminution.

Le nombre de participants au Critérium Fédéral est également en diminution (5006 en 2013-2014 et 4547 en 2014-2015).

8. Questions diverses

Néant

La séance est levée à 21h45

le Secrétaire Général
Didier ROUSSEAU

Le Président
Bernard MAHE